

Commission de contrôle
budgétaire et financier

Papeete, le 2 juillet 2021

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER
DU MERCREDI 7 JUILLET 2021 À 9 HEURES**

| HORAIRE PRÉVISIONNEL | PROJETS D'ARRÊTÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS |
|--|--|
| VICE-PRÉSIDENCE | |
| 9 H Rapporteur : Moihara TUPANA | Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de l'établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPEFPA) pour financer les travaux et équipements des espaces périscolaires. <i>(Lettre n° 4598/PR du 25/06/2021)</i> APF n° 5922 du 28/06/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard le 18/07/2021 |
| Rapporteur : Monette HARUA | Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement complémentaire en faveur du comité Polynésiens des Maisons Familiales Rurales (CPMFR) pour financer les études relatives à la réhabilitation des locaux de la MFR Rurutu. <i>(Lettre n° 4622/PR du 25/06/2021)</i> APF n° 5928 du 28/06/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard le 18/07/2021 |
| Rapporteur : Dylma ARO | Projet d'arrêté autorisant l'acquisition de la parcelle de terre cadastrée section AD n° 82, et des droits indivis concernant des chemins de servitude cadastrés section AC n° 59 et section AD n° 83, sis commune associée de Hitiaa, commune de Hitiaa O Te Ra, île de Tahiti. <i>(Lettre n° 4608/PR du 25/06/2021)</i> APF n° 5924 du 28/06/2021 - URGENCE SIGNALÉE 10j => au plus tard le 08/07/2021 |
| MINISTÈRE DU TOURISME ET DU TRAVAIL | |
| 9 H 30 Rapporteur : Dylma ARO | Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une aide au développement en faveur de la SARL AOTERA GUEST HOUSE pour rénovation d'une pension de famille dénommée « AOTERA GUEST HOUSE ». <i>(Lettre n° 4547/PR du 24/06/2021)</i> APF n° 5833 du 25/06/2021 - URGENCE SIGNALÉE 10j => au plus tard le 05/07/2021 |

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

| | |
|--|---|
| 9 H 40 Rapporteur : John TOROMONA | <p>Onze projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement, en faveur de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédération Tahitienne de Football, pour le financement : <ul style="list-style-type: none"> • de ses activités générales au titre de l'année 2021 • des préparations de la sélection A (hommes) pour les qualifications de l'OFC (Oceania Football Confédération) 2021, ainsi que celle de la sélection U20 au tournoi U20 et de la sélection de Beach Soccer - Fédération Tahitienne de Cyclisme, pour le financement : <ul style="list-style-type: none"> • de ses activités générales au titre de l'année 2021 • du déplacement pour le Championnat de France des Outre-mer à la Réunion et de la participation aux Championnats de France Paracyclisme sur route - Fédération Tahitienne de Badminton, pour le financement : <ul style="list-style-type: none"> • de ses activités générales au titre de l'année 2021 • d'échange culturel et sportif avec l'Union S^t Bruno de Bordeaux, de la venue d'un entraîneur et de joueurs français, de la participation aux Océanias 2021 et de la formation qualifiante d'arbitre de niveau Océania - Fédération d'Athlétisme de Polynésie française, pour le financement : <ul style="list-style-type: none"> • de ses activités générales au titre de l'année 2021 • de la participation aux différentes compétitions nationales et internationales en France - Fédération de Motocyclisme de Polynésie Française, pour le financement : <ul style="list-style-type: none"> • de ses activités générales au titre de l'année 2021 • de la promotion du motocross sur Raiatea (Îles Sous le Vent) et la réalisation d'une compétition de Motocross, la « Island Cup Cross 2021 » - Fédération Tahitienne de Va'a pour le financement de ses activités générales au titre de l'année 2021. <p>(Lettres n°s 4594, 4595, 4596, 4597, 4611, 4612, 4625, 4626, 4657, 4658 et 4661/PR des 25 et 28/06/2021)</p> <p>APF n°s 5920, 5949, 5921, 5951, 5948, 5927, 5931, 5932, 6022, 6029 et 6075 des 28, 30/06/2021 et du 01/07/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard les 18, 20 et 21/07/2021</p> |
| Rapporteur : Angélo FREBAULT | <p>Sept projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement, au titre de l'année 2021, en faveur des associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Union Polynésienne pour la Jeunesse – UPJ » pour l'organisation du Taure'a Move, du Upa Nui et de l'Inter-CVL ; - « Patutiki » pour son déplacement en Allemagne en hommage à Karl VON DEN STEINEN ; - « Fa'afaite i te ao Ma'ohi (La réconciliation du monde Ma'ohi) » pour l'organisation de deux voyages en pirogue traditionnelle à destination de Raiatea et Raivavae ; - « des Éditeurs de Tahiti et des îles » pour financer ses actions littéraires et culturelles ; - « Société des Études Océaniennes » pour son activité générale ; - « Du Caméléon » pour financer l'organisation de trois de ses actions culturelles ; - « Fa'a Ruperupe » pour son activité générale. <p>(Lettre n° 4665 du 28/06/2021)</p> <p>APF n° 6023 du 30/06/2021 - URGENCE SIGNALÉE 10j => au plus tard le 10/07/2021</p> |

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

| | |
|---|--|
| 10 H Rapporteur : Maeva BOURGADE | <p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de la Fédération des associations des étudiants de Polynésie française (FAEPF) dans le cadre du financement de son activité générale.</p> <p>(<i>Lettre n° 4607/PR du 25/06/2021</i>)</p> <p>APF n° 5923 du 28/06/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard le 18/07/2021</p> |
| Rapporteur : Louisa TAHUHUTERANI | <p>Deux projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement, pour le financement de leurs activités générales au titre de l'année 2021, en faveur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'Union du sport scolaire polynésien (USSP) ; – l'Association du sport scolaire de l'enseignement privé (ASSEP). <p>(<i>Lettres n°s 4609 et 4610/PR du 25/06/2021</i>)</p> <p>APF n°s 5925 et 5926 du 28/06/2021 du 28/06/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard le 18/07/2021</p> |
| Rapporteur : Moihara TUPANA | <p>Deux projets d'arrêté approuvant l'attribution de subventions de fonctionnement en faveur du :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Collège de Punaauiia pour financer les travaux de sécurisation et de ravalement des bâtiments ; – Lycée Paul-Gauguin pour financer le remplacement de la caisse du truck. <p>(<i>Lettre n° 4623/PR du 25/06/2021</i>)</p> <p>APF n° 5929 du 28/06/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard le 18/07/2021</p> |
| Rapporteur : Dylma ARO | <p>Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur du centre du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) en Polynésie française dans le cadre du financement de son activité générale pour l'année 2021.</p> <p>(<i>Lettre n° 4624/PR du 25/06/2021</i>)</p> <p>APF n° 5930 du 28/06/2021 - DÉLAI NORMAL 20j => au plus tard le 18/07/2021</p> |